

REGION NOUVELLE AQUITAINE
(AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES)

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

SEVT

**SYNDICAT D'EAU
DU VAL DU THOUET**

**PROCES-VERBAL
DU
BUREAU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 MARS 2024

ANNEE 2024 – N°1

Sommaire

SUBVENTIONS	4
1- REMPLACEMENT DES CANALISATIONS IMPACTEES PAR LE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE (CVM) : DEMANDE DE SUBVENTION 2024	4
2- REMPLACEMENT DES CANALISATIONS FUYARDES : DEMANDE DE SUBVENTION 2024	5
3- APPEL A PROJET 2024 DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE « SOBRIETE DES USAGES » : DEMANDE DE SUBVENTION 2024.....	6
4- EQUIPEMENTS PERMETTANT D'OPTIMISER LA LUTTE CONTRE LES FUITES : DEMANDE DE SUBVENTION 2024	7
 PREPARATION DU COMITE DU 18 MARS 2024.....	 8
 FINANCES - BUDGET	 8
 5- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU TRÉSORIER DU SEVT	 8
6- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023	9
7- AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023	14
8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024.....	14
 MARCHÉ - TRAVAUX	 19
 9- TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESERVOIR D'AVAILLES-THOUARSAIS : LANCEMENT DE LA CONSULTATION	 19
 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	 19
 10- DÉCISION DU PRÉSIDENT	 19
11- PRESENTATION D'UN SUJET TECHNIQUE : LE NETTOYAGE DES CHATEAUX D'EAU.....	19
 LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES	 20
 ANNEXES	 20

Département
Des Deux-Sèvres

République Française

Arrondissement
De Bressuire

S E V T

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 14 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mars le Bureau Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 5 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 13 Présents : 9 Absents excusés : 4 Absents : 0 Votants : 10 dont 1 pouvoir
--------------------------------------	--

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. NERBUSSON Joël ; M. POUPIN Pascal ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES : M. AUBRUN Thomas ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. PILLOT Jean.
Mme BAUDELLOT Chantal a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : M. THOMAS Patrice.

ORDRE DU JOUR

SUBVENTIONS

1. Remplacement des canalisations impactées par le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) : demande de subvention 2024
2. Remplacement des canalisations fuyardes : demande de subvention 2024
3. Appel à projet 2024 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne « Sobriété des usages » : demande de subvention 2024
4. Equipements permettant d'optimiser la lutte contre les fuites – demande de subvention 2024

PREPARATION DU COMITE DU 18 MARS 2024

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Madame RIDOUARD Carole procède à l'appel des délégués.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Secrétaire de séance : Monsieur THOMAS Patrice.

Personne n'ayant de remarque à formuler, le procès-verbal du 13 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS

BS-DE-24-001

7.5

1- REMPLACEMENT DES CANALISATIONS IMPACTEES PAR LE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE (CVM) : DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Monsieur le Président expose que le programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne retient trois enjeux prioritaires pour répondre aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne :

- la qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée ;
- la qualité des eaux et la lutte contre la pollution ;
- la quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique ;

auxquels s'ajoutent deux enjeux complémentaires :

- le patrimoine de l'eau et l'assainissement ;
- la biodiversité.

Les dispositifs d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne soutiennent les projets permettant de répondre à ces enjeux ainsi que les outils ou leviers permettant de mettre en œuvre ces interventions (mobilisation des acteurs locaux, solidarités urbain-rural et internationale).

Dans le cadre de la solidarité urbain-rural, l'agence de l'eau accompagne les collectivités en finançant les études puis les travaux de remplacement de conduites en polychlorure de vinyle (PVC) relarguant du chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau distribuée, à des teneurs dépassant les limites de qualité.

Environ 35% du patrimoine réseau du SEVT est constitué de canalisations en PVC datant d'avant les années 1980. Le SEVT a mené un programme de surveillance sur 3 ans entre 2020 et 2022 conformément au guide méthodologique de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Ce programme a permis de prioriser le renouvellement des canalisations sur l'ensemble du périmètre.

Les taux de financement sont les suivants :

	Taux	Montant plafond
Renouvellement canalisations impactées par le CVM	50%	=110€*L (Linéaire)

Considérant la part importante du budget d'investissement consacrée au renouvellement de canalisations, il est proposé au Bureau Syndical de déposer un dossier de demande de subvention.

Le projet envisagé est celui tel que défini au Débat d'Orientations Budgétaires 2024, à savoir :

Désignation	Total HT
Travaux de renouvellement des canalisations CVM	
La Gorette – MAUZE THOUARSAIS	223 623.30 €
La Croix d'Ingand – MAUZE	157 204.15 €
TOTAL	380 827.45€

- Vu l'exposé du Président ;
- Considérant l'opportunité de cet appel à projet pour le SEVT dont une part importante du budget d'investissement est consacrée au renouvellement de canalisations.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

BS-DE-24-002
7.5

2- REMPLACEMENT DES CANALISATIONS FUYARDES : DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Monsieur le Président expose à l'assemblée que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a ouvert depuis le 1^{er} Janvier 2024 un appel à projets intitulé « remplacement des conduites d'eau potable fuyardes ».

Pour cela une enveloppe de 30 millions d'euros d'aides a été débloquée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les collectivités et leurs groupements peuvent déposer un dossier de demande d'aide jusqu'au 30 juin 2024.

Le périmètre du SEVT se situant dans une Zone de Répartition des Eaux (ZRE) Le taux de financement maximum est de 50% plafonné à un montant alloué maximum de 1M€ par collectivité indépendamment du nombre d'opérations.

Considérant le taux d'aide de 50% plafonné à 1M€, la ou les opérations ne pourraient donc dépasser le montant total de 2M€.

Considérant le programme de travaux ci-dessous sur la période 2024-2026 pour un montant total estimé à 1 417 160.19 € HT :

- Impasse Alphonse Daudet – Thouars – (commune de THOUARS) :

Pose de 200 ml de PVC Ø63mm.

- Ste Radegonde - Pommiers – Ste Radegonde (commune de THOUARS) :

Pose de 1085 ml de Fonte Ø125mm et de 180 ml de PVC Ø110mm.

- La Foucherie – (commune de CLESSE) :

Pose de 510 ml de PVC Ø160mm et de 6 ml de PVC Ø125mm.

- Rue Louis Blanc – Thouars (commune de THOUARS) :

Pose de 396 ml de Fonte Ø150mm, de 6 ml de Fonte Ø100mm, de 6 ml de Fonte Ø80mm et de 6 ml de PVC Ø110mm.

- Rue Ernest Pérochon - Thouars – (commune de THOUARS) :

Pose de 230 ml de PVC Ø160mm et de 6 ml de PVC Ø125mm.

- Daymé - St Leger de Montbrun – (commune de SAINT LEGER DE MONTBRUN) :

Pose de 930 ml de Fonte Ø200mm, de 140 ml de PVC Ø63mm et de 12 ml de PVC Ø110mm.

- Assais – La Girardière (commune d'ASSAIS LES JUMEAUX) :

Pose de 1253 ml de Fonte Ø125mm, de 15 ml de Fonte Ø80mm, de 146 ml de PVC Ø63mm et de 10 ml de PVC Ø140mm.

- Veluché -Laiterie – St Loup Lamairé (commune de ST LOUP LAMAIRE) :

Pose de 1090 ml de Fonte Ø200mm et de 12 ml de Fonte Ø250mm.

Considérant l'opportunité de cet appel à projet pour le SEVT dont une part importante du budget d'investissement est consacrée au renouvellement de canalisations dont des canalisations fuyardes, il est proposé au Bureau Syndical d'autoriser le Président du SEVT à effectuer une demande de subvention et à signer les actes associés.

- VU l'exposé du Président,
- Considérant l'opportunité de cet appel à projet pour le SEVT dont une part importante du budget d'investissement est consacrée au renouvellement de canalisations dont des canalisations fuyardes.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

BS-DE-24-003

7.5

**3- APPEL A PROJET 2024 DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
« SOBRIETE DES USAGES » : DEMANDE DE SUBVENTION 2024**

Monsieur le Président expose que le 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne retient trois enjeux prioritaires pour répondre aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne :

- la qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée ;
- la qualité des eaux et la lutte contre la pollution ;
- la quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique ;

Auxquels s'ajoutent deux enjeux complémentaires :

- le patrimoine de l'eau et l'assainissement ;
- la biodiversité.

Les dispositifs d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne soutiennent les projets permettant de répondre à ces enjeux ainsi que les outils ou leviers permettant de mettre en œuvre ces interventions (mobilisation des acteurs locaux, solidarités urbain-rural et internationale).

Dans le cadre d'un appel à projets lancé au 1^{er} janvier 2024, l'agence de l'eau a débloqué une enveloppe de 50M€ pour accompagner les collectivités en finançant les études, travaux et achats de matériels visant à l'économie de l'eau et à réduire les prélèvements sur la ressource.

Le périmètre du SEVT se situant dans une Zone de Répartition des Eaux (ZRE). Le taux de financement maximum est de 80%.

Le délai maximal de réponse est fixé au 30 juin 2024.

Considérant qu'une part du budget d'investissement du SEVT est consacrée au travaux et achats de matériels visant la réduction des pertes en eau et in-fine la réduction de la pression sur la ressource (compteurs de télérelève, pré-localisateurs de fuites, débitmètres de sectorisation...), Il est proposé au Bureau Syndical d'autoriser le Président du SEVT à effectuer une demande de subvention et à signer les actes associés.

Un programme spécifique de dépenses sera établi pour cette demande d'aide et pourra être présenté au comité syndical après constitution du dossier de demande de subvention.

- Vu l'exposé du Président ;
- Considérant l'opportunité de cet appel à projet pour le SEVT dont une part du budget d'investissements est consacrée aux travaux et achat de matériels visant à réduire les pertes en eau et réduire la pression sur la ressource.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

BS-DE-24-004

7.5

4- EQUIPEMENTS PERMETTANT D'OPTIMISER LA LUTTE CONTRE LES FUITES : DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Monsieur le Président expose que l'Agence de l'eau prévoit dans son 11^e programme, le financement de l'amélioration de la connaissance patrimoniale au travers de la réalisation d'études patrimoniales, de l'établissement de plans de réseau et de la création de systèmes d'information géographique. Cette connaissance doit permettre d'assurer une meilleure gestion du patrimoine des collectivités, aujourd'hui vieillissant.

L'agence de l'eau accompagne aussi la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale efficiente, repérant au plus vite les fuites des réseaux, au travers de l'installation d'équipements de sectorisation et de prélocalisation, de logiciels de gestion patrimoniale ou de la pose de régulateurs de pression pour préserver les conduites et diminuer les volumes fuyards.

L'agence de l'eau finance le projet à hauteur de 80% de l'enveloppe projet éligible.

La connaissance du patrimoine réseau sur un pas de temps court est primordial pour permettre la réactivité nécessaire à la résolution des problématiques liées aux fuites. L'objectif est donc, pour nos équipes, d'intervenir rapidement afin d'éviter : les pertes importantes de volumes d'eau, la pression sur la ressource, le vieillissement précoce des réseaux et gênes à l'utilisateur.

Le SEVT a la volonté de parfaire la connaissance de ses réseaux et souhaite dans la continuité de ses actions, augmenter le niveau de connaissance au quotidien afin de sectoriser et localiser le plus finement possible les fuites lors de casses sur les réseaux et chez l'utilisateur.

Pour cela, sur la période 2024-2025, une quarantaine d'appareils de comptage réseau (compteurs de sectorisation et débitmètres) seront installés ainsi que 180 pré-localisateurs de fuites et seront intégrés à l'outil de supervision.

Ces projets ont été présentés au DOB 2024 et intégrés au budget 2024.

- Vu l'exposé du Président ;
- Considérant l'opportunité de ce dispositif d'aide pour le SEVT dont une part du budget d'investissements est consacrée aux travaux et achat de matériels visant à réduire les pertes en eau et réduire la pression sur la ressource.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

PREPARATION DU COMITE DU 18 MARS 2024

FINANCES - BUDGET

CS-DE-24-006

7.1

5- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU TRÉSORIER DU SEVT

Le Comité Syndical,

APRES s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

APRES s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'exiger d'autres explications,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

DECIDE d'accepter le compte de gestion de l'exercice 2023 tel qu'il est présenté par Monsieur SERRE DE LOURTIOUX, Trésorier, receveur du SEVT.

Vote du Comité Syndical.

6- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

- **Exploitation :**

L'exercice 2023 se termine avant reprise des résultats avec un déficit d'exploitation de 214 088.97 €. Pour mémoire le résultat des années précédentes :

- 2019 : 549 758.03 €
- 2020 : 883 554.81 €
- 2021 : 1 095 506.63 €
- 2022 : 607 478.36 €

Le contexte économique compliqué aggravé par une baisse des consommations de 6 % (2 394 000 m3) ont favorisé ce résultat négatif.

Ce résultat en baisse malgré les +18 centimes appliqué sur le prix du m3 d'eau, s'explique, d'une part par une diminution des recettes totales (2.5%) et une augmentation des charges à caractère général (+7.41%).

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL EMISSIONS	6 868 347,83 €	6 654 258,86 €	-214 088,97 €
Résultat reporté 2022		943 764,66 €	943 764,66 €
TOTAL SECTION EXPLOIT.	6 868 347,83 €	7 598 023,52 €	729 675,69 €
SECTION D'INVESTISSEMENTS			
TOTAL EMISSIONS	8 114 833,48 €	6 373 913,91 €	-1 740 919,57 €
Résultat reporté 2022		2 435 365,04 €	2 435 365,04 €
TOTAL SECTION INVEST.	8 114 833,48 €	8 809 278,95 €	694 445,47 €
TOTAL des SECTIONS	14 983 181,31 €	16 407 302,47 €	1 424 121,16 €
Restes à réaliser invest.	1 826 750,00 €	665 804,00 €	

Les articles 60 (achat et variation de stocks) et 66 frais financiers (intérêt d'emprunts et ligne de trésorerie) font respectivement apparaître une hausse de 16.56 % et 115.32 %.

En cause le nouveau marché de pièces d'adduction d'eau voté 2023 et l'électricité (art.60).

Également, la révision des prix sur le marché travaux urgents 2022 dont le titulaire est GONORD.

En parallèle la vente d'eau au SVL été moins importante que prévue (1 190 440 m3 en 2022 / 700 000 m3 en 2023).

Il est rappelé que l'augmentation appliquée à compter de 2021 avait pour but de capitaliser en vue d'un autofinancement conséquent de la canalisation de sécurisation dont les travaux se sont achevés en 2023.

Concernant les autres charges d'exploitation, on note :

- Une baisse de 97 % au compte 63 (impôt taxe et redevances) qui est compensée par l'augmentation de 14 % du compte 14 (atténuation de produits) – par changement d'imputation du remboursement de la redevance prélèvement à la ressource.
- Des charges de personnel (012) en hausse de 10 % en raison de l'augmentation du point d'indice, ainsi que des indices eux-mêmes – (dont -74% au compte 62 – personnel intérimaire en 2022)
- Une hausse des admissions en non-valeur (65) de 35.61% à nuancer avec des créances éteintes (65) en baisse 57%.
- Une augmentation des annulations de titres ou dégrèvements (67) +457 %

DEPENSES D'EXPLOITATION						
COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	REALISE AU 31/12/2023
O11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 871 703,26	2 674 849,91	3 257 132,66	2 872 958,54
	60	<i>Achats et variation de stocks</i>	2 043 000,00	1 820 707,57	2 403 932,66	2 122 135,72
	61	<i>Services extérieurs</i>	612 203,26	647 771,50	750 900,00	662 221,08
	62	<i>autres services extérieurs</i>	88 100,00	80 267,19	98 500,00	85 564,67
	63	<i>impôts taxes et versements</i>	128 400,00	126 103,65	3 800,00	3 037,07
O12		CHARGES DE PERSONNEL	1 474 600,00	1 371 444,25	1 583 700,00	1 508 709,43
	62	<i>autre services extérieurs</i>	10 000,00	10 369,68	10 000,00	2 648,33
	63	<i>Impôts taxes et versements s/remuner.</i>	18 500,00	16 649,58	19 500,00	19 157,19
	64	<i>Charges de personnel</i>	1 446 100,00	1 344 424,99	1 554 200,00	1 486 903,91
14		ATTENUATION DE PRODUITS	530 000,00	528 823,00	656 300,00	656 199,00
22		DEPENSES IMPREVUES	250 000,00		60 000,00	
23		VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	500 000,00		560 000,00	
42		AMORTISSEMENTS	1 453 720,00	1 442 082,40	1 551 810,00	1 476 972,37
65		AUTRES CHARGES DE GESTION	135 500,00	85 231,95	96 100,00	92 280,35
66		FRAIS FINANCIERS	135 700,00	110 537,75	257 200,00	238 008,69
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 000,00	4 162,38	25 300,00	23 219,45
68		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 000,00		10 000,00	
		TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	7 389 223,26	6 217 131,64	8 057 542,66	6 868 347,83

Par ailleurs, on constate la diminution de certaines recettes, notamment :

- les remboursements de charge de personnel (64) -73%
- des produits fabriqués (70) -2.84 %, en raison d'une baisse des achats d'eau par le SVL (-16 %) ce malgré la renégociation du prix du m3 vendu et les travaux (+13%).
- Les produits exceptionnels (77) -34 % parce que le remboursement de la taxe CSPE perçue en 2022 est compensée par un taux réduit directement sur les factures.

Et enfin, une augmentation de la valeur du stock de 43 %.

La reprise des résultats 2022 nous permet de dégager un résultat d'exploitation cumulé de 729 675.69€ qui nous permettra d'assurer une partie d'autofinancement de nos travaux 2024.

RECETTES D'EXPLOITATION

COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	REALISE AU 31/12/2023
002		EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	857 429,26		943 764,66	943 764,66
013		ATTENUATION DE CHARGES	195 200,00	210 388,35	182 000,00	268 326,41
70		VENTE DE PRODUITS FABRIQUES	5 941 300,00	6 212 286,01	6 527 300,00	6 035 589,82
	70111	Vente d'eau aux abonnés	3 900 000,00	4 032 701,40	4 244 300,00	3 864 788,53
	70118	Vente en gros	382 300,00	458 349,72	421 000,00	387 309,08
	701241	Redevance pollution domestique	540 000,00	543 206,25	540 000,00	485 914,88
	701251	Redevance pour prélèvement captage			156 000,00	141 872,21
	704	Travaux	180 000,00	212 178,83	210 000,00	184 683,98
	7064	Location de compteurs	835 000,00	840 797,17	845 000,00	843 546,24
	7068	autres prestations	103 000,00	123 852,64	110 000,00	126 374,90
	7083	Locations diverses	1 000,00	1 200,00	1 000,00	1 100,00
74		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	129 000,00	99 556,57	130 000,00	98 346,68
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION	26 500,00	27 399,79	30 500,00	32 783,31
76		PRODUITS FINANCIERS				-
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 000,00	34 203,23	5 000,00	12 180,35
78		REPRISE SUR AMORTISSEMENT		38 104,71		11 036,91
042		AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	202 794,00	202 671,34	238 978,00	195 995,38
		TOTAL RECETTES EXPLOITATION	7 389 223,26	6 824 610,00	8 057 542,66	7 598 023,52

Investissement :

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 est négatif à hauteur de -1 740 919,57 €. Ce résultat est dû aux travaux de sécurisation :

- Montant des travaux payés : 7 925 869€
- Subvention Agence de l'eau : 2 370 211€ dont 371 815 en 2024/ Département 400 000 reste 100 000.00 prévus pour 2024
- Réalisation d'un emprunt de 5 000 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - REDUITS 2024				
COMPTE	LIBELLE OPERATION	PREVU 2023	REALISE 2023	REPORTS 2023
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE			
40	OPERATION D'ORDRE	238 978,00	195 995,38	
16	EMPRUNTS ET DETTES	574 600,00	559 229,48	
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	46 000,00	45 531,06	
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	9 805 840,00	7 314 077,56	1 826 750,00
98	Renouvellement de réseau	2 801 500,00	1 560 115,58	1 241 000,00
99	Acquisition foncière Re-Sources	180 000,00	51 799,44	35 600,00
101	Compteurs	129 500,00	113 671,16	15 710,00
102	Matériel industriel	24 000,00	19 023,84	2 000,00
103	Matériel de laboratoire	10 500,00		2 000,00
105	Outillage	17 000,00	11 069,15	1 000,00
106	Usine de dénitrification	104 200,00	31 186,65	36 000,00
107	Matériel bureau et informatique	16 900,00	12 716,32	1 000,00
108	Interconnexion usine / Pontify	5 670 000,00	5 243 988,43	
112	Logiciels	24 500,00	3 802,13	15 000,00
404	Réhabilitation réservoirs	309 700,00	10 044,45	299 000,00
443	Stations	51 000,00	46 075,52	3 000,00
445	Véhicules	37 500,00	37 487,46	
447	Accès usine / stations / réservoirs	30 000,00		27 000,00
448	Matériel détection de fuites	4 000,00		1 500,00
457	Aménagement des gouffres Seneuil	20 000,00		
460	Site internet SEVT	6 000,00		
461	Réservoirs	20 000,00	13 923,81	1 000,00
463	Aménagement site des 3 piliers			
464	Aménagement siège SEVT	38 500,00	26 108,72	4 400,00
467	Rnvt canalisation PVC risque CVM	230 000,00	133 064,90	95 500,00
468	Etude tech et financière Seneuil / Cébron	5 040,00		5 040,00
469	Révision DUP Captages Lutineaux	30 000,00		
470	Panneaux routiers Re-Sources	5 000,00		
471	Aménagement Fonciers	26 000,00		26 000,00
472	Extension Réseau	15 000,00		15 000,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	10 665 418,00	8 114 833,48	1 826 750,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
COMPTE	LIBELLE OPERATION	PREVU 2023	REALISE 2023	REPORTS 2023
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 435 365,04	2 435 365,04	
1068	AFFECTATION DE RESULTAT	521 142,96	521 142,96	
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 500 000,00	2 500 000,00	
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	560 000,00		
040	OPERATION D'ORDRE ou FINANCIERE	1 551 810,00	1 476 972,37	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	46 000,00	45 531,06	
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 051 100,00	1 830 267,52	665 804,00
98	<i>Renouvellement de réseau</i>	<i>845 000,00</i>	<i>745 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
99	<i>Acquisition foncière Re-Sources</i>	<i>114 700,00</i>	<i>24 252,17</i>	<i>14 475,00</i>
101	<i>Compteurs</i>			
108	<i>Interconnexion usine / Pontify</i>	<i>1 939 400,00</i>	<i>997 377,85</i>	<i>500 000,00</i>
443	<i>Stations</i>	<i>10 000,00</i>		<i>9 969,00</i>
448	<i>Matériel Détection Fuites</i>			
457	<i>Aménagement gouffres Seneuil</i>	<i>22 000,00</i>		
467	<i>Rnvt canalisation PVC risque CVM</i>	<i>90 000,00</i>	<i>63 637,50</i>	<i>26 360,00</i>
469	<i>Révision DUP Captages Lutineaux / PDJ</i>	<i>15 000,00</i>		
471	<i>Aménagement Fonciers</i>			
472	<i>Extension Réseau</i>	<i>15 000,00</i>		<i>15 000,00</i>
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	10 665 418,00	8 809 278,95	665 804,00

Compte tenu de l'excédent 2023, nous obtenons un résultat cumulé de 694 445.47 €

RESULTAT A REPORTE EN 2023			
RESULTAT EXPLOIT.		729 675,69 €	
RESULTAT INVEST.		694 445,47 €	

Cet excédent permettra également de financer une partie notre programme de travaux 2024.

Enfin, les ratios financiers montrent une situation comptable compliquée avec une épargne brute en baisse de 48.5 %

De même, notre capacité de désendettement est passée à 8 ans et 2 mois en raison de cette baisse mais aussi des emprunts pour 5 000 000 € pour le financement de la sécurisation.

Celle-ci devrait baisser singulièrement en 2024 par l'augmentation du prix de l'eau et des économies prévues.

Ratios en K €	2020	2021	2022	2023
Epargne brute	2 017	2 283	2 058	1 056
Encours de la dette	5 147	4 693	6 538	496
Capacité de désendettement	2 ans 5 mois	2 ans 1 mois	3 ans 6 mois	8 ans 2 mois
	Evolution 2019 / 2020	Evolution 2020 / 2021	Evolution 2021 / 2022	Evolution 2022 / 2023
DEPENSES				
Dépenses d'exploitation	+0,3%	+1%	+10,6%	+10,5%
Charges à caractère général	+0,2%	-7,1%	+38,96%	+7,41%
Charges de personnel	+3,2%	-1,4%	+3,39%	+10%
RECETTES				
Recettes d'exploitation	+4,8%	+5,2%	+1,61%	-2,5%
Vente de produits fabriqués	+4,4%	+3,9%	+3,06%	-2,84%

Vote du Comité Syndical.

CS-DE-24-008
7.1

7- AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Monsieur le Président propose d'affecter une partie du résultat d'exploitation à hauteur de 452 702.53 € au compte 1068 « affectation de résultat » de la section d'investissement, et de faire apparaître le solde, soit 276 973.16 € au compte R002 « excédent reporté » de la section d'exploitation du budget primitif 2024.

Il est proposé d'affecter en section d'investissement recettes : excédent reporté : 694 445.47 €

Vote du Comité Syndical.

CS-DE-24-009
7.1

8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les chiffres présentés ci-dessous reprennent les résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2023.

ANALYSE DES COMPTES :

D'un point de vue général, on notera que le budget 2024 est en nette diminution en investissement, (principalement en raison des les travaux de sécurisation), et stable en section de fonctionnement

SECTION D'EXPLOITATION : (Cf. tableau joint)**En dépenses,**

Variations notables entre les budgets primitifs 2023 et 2024 :

Les charges à caractère général sont en diminution par rapport celles de 2023 (- 11 %) avec d'un compte à l'autre des variations conséquentes comme expliquées ci-après :

- **Compte 60 : -20.6 %.** C'est le compte qui englobe tous les articles liés à l'énergie, aux réactifs, au carburant, à l'achat d'eau (Cébron) et à l'ensemble des fournitures. On note à ce titre des augmentations très fortes de certains articles :
 - **Art 6032** : variation de stock +43 % : stock plus important en valeur du au nouveau marché pièces et en nombre
 - **Art 605** : achat d'eau **(-21.88 %)** en raison de la baisse du prix du m3 acheté à la SPL. Tarif passant de 0.7 € à 0,65 (315 000 m3 en 2023). Également, une prévision 2023 surévaluée ;
 - **Art 6061** : électricité **(- 37%)** ; par la passation du nouveau marché
 - **Art. 6062** : produits de traitement **(-34 %)** pas d'achat de charbons actifs en 2024
- **Compte 61** : + 19 % avec des disparités entre les articles. Notamment le compte
 - **Art. 611** « sous-traitance générale) + 67 % paiement de la commission au bureau Leyton chargé du dossier visant à bénéficier de l'aide visant à soutenir les entreprises les plus consommatrices de gaz et d'électricité afin de pallier les effets de la crise russo-ukrainienne
 - **Art 6152** « maintenance » **(-10 %)** en raison du rattrapage sur la maintenance du logiciel TOPKAPI (4 ans) en 2023
 - **Art 6161** « Multirisques » **+52 %** : nouveau marché assurances
 - **Art. 6168** « Autres » **+81 %** : assurances véhicules
 - **Art ; 618** « divers » : suppression certains abonnements et limitation formations
- **Compte 62** : +4 % pour prévoir une éventuelle action de de communication en lien avec la demande de subvention « sobriété des usages ».
- **Compte 63** : + 13 % : augmentation des taxes foncières.

Les charges de personnel, compte 012, sont maîtrisées avec une augmentation de 3.66 % liées au GVT (glissement vieillesse et technicité) et à l'augmentation indiciaire au 01/01/2024 (+5pts))

Les charges de personnel représentent sur ce budget primitif **20.71 %** (18.86 % en 2023, 20.8 % en 2022, 20.4% en 2021, 20.7% en 2020).

Le chapitre 014 : stable -1 % pour le reversement de la redevance pollution et prélèvement à la ressource (cf. cpte 63)

Le compte 022 : -16 %, sert de réserve si besoin ;

Le compte 023 : +11% doit couvrir à minima l'annuité des emprunts.

Le compte 042 : + 7% d'amortissements

Le compte 65 : +20.18 % avec notamment une sensible augmentation des article 6541 « créances admises en non-valeur » et 6531 « indemnités élus »

Le compte 66 : -10 % pour faire face aux charges d'intérêt des emprunts

Le compte 67 : +50 % créance éteintes et dégrèvements fuites+ indemnités prévues pour les franchises RC

En recettes

L'excédent reporté **002** est en baisse de 71 %

Le chapitre 013 « Atténuation de charge » correspondant à la valeur du stock et aux remboursements des IJ est en augmentation de **20 %** »

Les ventes de produits fabriqués (**compte 70**) ont été estimées en se basant sur une prospection de consommations lissées sur 3 années.

Compte tenu de l'augmentation du prix de l'eau et des abonnements, les **articles 7011 et 7064** sont en augmentation de **6 et 23 %**

A contrario,

- L'article **70118** « vente d'eau en gros » **-5 %** achat d'eau au SVL (700 000 m3 prévus)
- Les articles **701241 -10 % & 701251** « redevances pollution » **- 7 %** en corrélation avec la prévision des m3 vendus.

Chapitre 74 : + 8 % d'augmentations de subvention d'exploitation et notamment celles concernant les actions menées dans le cadre du programme Re-Sources,

Chapitre 75 : « autres produits de gestion » **+32 %** pour tenir compte du paiement des antennes relais et des fermages.

Enfin, le **compte 77** est en nette augmentation en raison l'aide visant à soutenir les entreprises les plus consommatrices de gaz et d'électricité afin de pallier les effets de la crise russo-ukrainienne (juillet à décembre 2023)

SECTION D'INVESTISSEMENT : (Cf. tableau joint)

Les opérations **engagées** au titre de l'année 2024 ont été réduites. Certaines ont été engagées et/ou réalisées en 2023, mais non soldées. On retrouve pour certaines d'entre elles des restes à réaliser qui viennent se cumuler aux propositions pour l'année 2024.

Compte tenu du vote du compte administratif avant la réalisation du budget primitif, nous pouvons envisager chaque opération dans sa globalité en affectant le résultat en fonction des besoins sans avoir à attendre le vote d'un budget supplémentaire.

En dépense : (reports compris)

Opérations en cours ou reconduites annuellement :

- **Renouvellement de réseaux : 2 314 520 €**
Divers travaux de renouvellement en fonction des travaux de voirie ou d'enfouissement de réseaux dans les communes et des renouvellements des réseaux principaux les plus fuyards
Objectif : 7 km dont 300m d'aménagement de communes
Pour mémoire en 2023 nous avons renouvelé 7.50 kms.
- **Acquisition foncière : 115 600 000 €**
Le principe est de maintenir une somme en vue d'opérations d'acquisitions foncières sur les périmètres de protection rapprochés et ce, afin de préserver la qualité des eaux brutes des captages.
Il s'agit également de réaliser de la réserve foncière en vue d'échanges futurs dans le cadre des aménagements fonciers portés par le Département.

- **Achats de compteurs : 210 710 €**
Renouvellement annuel de compteurs et des têtes émettrices dans les délais impartis par la réglementation : **objectif 2024 : 1 900 compteurs**
Dans cette opération on retrouve également le renouvellement des gros compteurs.
- **Achat de matériel industriel : 82 000 €**
Mini pelle, antenne télérelève, aiguille détectable pour repérage réseaux enterré, purges automatique, godet manitou, vanne de régulation hydro....
- **Matériel de laboratoire : 8 000 €**
Renouvellement d'un autoclave, achat d'un turbidimètre pour analyse service distribution....
- **Outillage : 8 000 €**
Achat détecteurs de métaux, compresseur, meule portative... .
- **Usine de traitement : 175 000 €**
Réfection des enduits (suite), revêtement anti-acide & éthanol, PC supervision serveur, 2 moteurs pompe décarbo, mise à neuf pompe Oiron, diverses pompes...
- **Matériel de bureau et informatique : 6 500 €**
Fauteuil service abonnés.....
- **Logiciels : 17 100 €**
Module Oméga, antivirus, migration comptes OVH vers 0365 (suite office).
- **Réhabilitation château d'eau : 452 000 €**
Réhabilitation du réservoir des Availles-Thouarsais, démarrage Etambé
- **Stations de pompage : 43 000 €**
Système anti-intrusion aux accès eau potable, travaux sur pompe station de Bandouille, protection cathodique ...
- **Acquisition de véhicules : 1 700 €**
Marche pied + triflash sur camions
- **Accès usine / stations / réservoirs : 61 000 €**
Réalisation d'enrobés sur les sites présentant des surfaces importantes stabilisées en gravier afin d'éviter d'avoir à désherber (Boissonnières et Epinay). Réfection de clôtures et portails Tourtenay Oiron
- **Matériel de détection de fuites : 192 500 €**
Création débitmètres réseau, SEPEM (pré-localisateur fuite) DL4W (Interrogation compteurs de sectorisation)
- **Aménagement des gouffres Seneuil : 10 000 €**
Aménagement des périmètres de protection rapprochés des gouffres pour mise en conformité avec l'arrêté de l'ARS
- **Réservoirs : 46 500 €**
Protection à l'accès à l'eau, porte réservoir Oiron & St Jacques, lisse défensive sur portail existant ;
- **Aménagement du siège du SEVT : 21 900 €**
Etagères rack magasin et remise à niveau informatique du siège.
- **Renouvellement canalisations à risque CVM : 320 050 €**
Renouvellement de canalisations PVC posées avant 1980 et présentant un risque de relargage de CVM dans l'eau 950m. Pour mémoire 1 km renouvelé en 2023.

- **Etude technique et financière Seneuil / Cébron : 5 040 €**
Solde de l'étude d'aide à la décision destinée à choisir entre assurer un traitement de l'eau brute de la source de Seneuil sur site ou de transférer cette eau brute vers l'usine des eaux du Cébron en vue de son traitement (opération reportée).
- **Révision de la DUP des captages des Lutineaux :40 000 €**
En cours : étude devant permettre de réviser les servitudes inscrites dans les arrêtés de DUP datant du début des années 80 et devenant inadaptées.
- **Aménagement Foncier ressources : 86 750 €**
Remembrement de parcelles sur les Lutineaux + 30 % du marché géomètre (durant 3 ans puis 10 %)
- **Extension réseau : 35 000 €**
Intégration des travaux d'extension effectués en régie

En recettes :

Les recettes d'investissement sont composées en majorité par l'excédent antérieur reporté, l'affectation du résultat d'exploitation, les amortissements et les subventions des opérations engagées :

- Renouvellement de réseau : 500 000 € solde de subvention (40% Agence de l'Eau dans le cadre du programme « France relance » canalisations fuyardes) ;
- Acquisition foncière Re-Sources : 94 475 € (50% Agence de l'Eau, 20% Conseil Départemental, 10% Région) ;
- Compteurs : 399 762 € « subvention agence de l'eau 'sobriété des usages » ;
- Interconnexion usine / Pontify : report subvention AE+ Département + Prime CEE Variateur
- Station : 9 000 € Prime CEE pour variateur Trois Piliers + St Généroux
- Matériel de détection de fuites 95 000 €, 50 % subvention agence de l'eau
- Aménagement des gouffres Seneuil : 9 000 € (50% Agence de l'Eau, 20% Conseil Départemental) ;
- Renouvellement canalisations PVC risque CVM : 63 360 € (50% Agence de l'Eau) ;
- Extension de réseau : 35 000 € dont 15 000 € de reports

Budget primitif total 2024 :

- Budget exploitation :	7 926 840.85 €
- Budget investissement :	5 318 814.00 € <i>dont reports : dép 1 826 750 ; rec 665 804.00</i>
TOTAL :	13 245 654.85 €

Vote du Comité Syndical.

Interventions :

Après discussion, des modifications sur le budget seront apportées de façon à prendre en compte les dépenses liées au vandalisme des locaux et la prise en charge de l'assurance.

MARCHÉ - TRAVAUX

CS-DE-24-010

1.1

9- TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESERVOIR D'AVAILLES-THOUARSAIS : LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un diagnostic a été réalisé en 2020 par le cabinet J VARAGNE Conseils sur le château d'eau d'Availles Thouarsais. Celui-ci a mis en évidence de nombreux désordres sur cet ouvrage. Les conclusions de ce cabinet sont sans appel et il est nécessaire d'intervenir sur ce réservoir dans les meilleurs délais.

Aussi, lors du Comité Syndical du 2 juin 2023 une délibération a été prise pour attribuer une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de réservoirs et châteaux d'eau sur le territoire de SEVT (dont celui d'Availles Thouarsais) au bureau d'études DCI ENVIRONNEMENT pour un montant de 62 050,00€HT.

Compte tenu de la vétusté de cet ouvrage et de son âge il a été nécessaire de réaliser avant d'engager des travaux un diagnostic amiante/plomb. Celui-ci a été confié à CAPTE IMMO pour un montant de 3 009,20 €HT pour l'ensemble des réservoirs.

Le montant estimatif des travaux de réhabilitation est de 325 000 €HT. Il est rappelé au Comité que les crédits sont inscrits au budget 2024 voté ce jour même.

En application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique il est proposé d'autoriser le lancement, sous la forme d'une procédure adaptée, la consultation des entreprises en vue de la réalisation de ces travaux.

Il est demandé au comité syndical d'autoriser le Président à lancer la consultation de cette opération et de lui donner pouvoir pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Vote du Comité Syndical.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**10- DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Ligne de trésorerie de 500 000€.

11- PRESENTATION D'UN SUJET TECHNIQUE : LE NETTOYAGE DES CHATEAUX D'EAU

Intervention de l'entreprise JAN (AEOS Eau potable) au comité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole,
La séance est levée.

PV adopté
A Thouars, le 16/12/2024

Le secrétaire de séance,
M. THOMAS Patrice

Le Président,
M. Bernard GAUFFRETEAU

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

N°	Nomenclature acte	Objet	Vote
BS-24-001	7.5	Remplacement des canalisations impactées par le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) : demande de subvention 2024	Adoptée à l'unanimité
BS-24-002	7.5	Remplacement des canalisations fuyardes : demande de subvention 2024	Adoptée à l'unanimité
BS-24-003	7.5	Appel à projet 2024 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne « Sobriété des usages » : demande de subvention 2024	Adoptée à l'unanimité
BS-24-004	7.5	Equipements permettant d'optimiser la lutte contre les fuites : demande de subvention 2024	Adoptée à l'unanimité

ANNEXES

Budget 2024

DEPENSES D'EXPLOITATION

COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	REALISE AU 31/12/2023	PREVU 2024
O11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 871 703,26	2 674 849,91	3 257 132,66	2 872 958,54	2 905 082,00
	60	<i>Achats et variation de stocks</i>	2 043 000,00	1 820 707,57	2 403 932,66	2 122 135,72	1 904 782,00
	61	<i>Services extérieurs</i>	612 203,26	647 771,50	750 900,00	662 221,08	893 500,00
	62	<i>autres services extérieurs</i>	88 100,00	80 267,19	98 500,00	85 564,67	102 500,00
	63	<i>impôts taxes et versements</i>	128 400,00	126 103,65	3 800,00	3 037,07	4 300,00
O12		CHARGES DE PERSONNEL	1 474 600,00	1 371 444,25	1 583 700,00	1 508 709,43	1 641 700,00
	62	<i>autre services extérieurs</i>	10 000,00	10 369,68	10 000,00	2 648,33	10 000,00
	63	<i>Impôts taxes et versements s/remuner.</i>	18 500,00	16 649,58	19 500,00	19 157,19	21 200,00
	64	<i>Charges de personnel</i>	1 446 100,00	1 344 424,99	1 554 200,00	1 486 903,91	1 610 500,00
14		ATTENUATION DE PRODUITS	530 000,00	528 823,00	656 300,00	656 199,00	650 000,00
22		DEPENSES IMPREVUES	250 000,00		60 000,00		50 000,00
23		VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	500 000,00		560 000,00		621 000,00
42		AMORTISSEMENTS	1 453 720,00	1 442 082,40	1 551 810,00	1 476 972,37	1 664 000,00
65		AUTRES CHARGES DE GESTION	135 500,00	85 231,95	96 100,00	92 280,35	115 500,00
66		FRAIS FINANCIERS	135 700,00	110 537,75	257 200,00	238 008,69	231 558,85
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 000,00	4 162,38	25 300,00	23 219,45	38 000,00
68		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 000,00		10 000,00		10 000,00
		TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	7 389 223,26	6 217 131,64	8 057 542,66	6 868 347,83	7 926 840,85

RECETTES D'EXPLOITATION

COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	REALISE AU 31/12/2023	PREVU 2024
002		EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	857 429,26	943 764,66	943 764,66	943 764,66	276 973,16
013		ATTENUATION DE CHARGES	195 200,00	210 388,35	182 000,00	268 326,41	220 000,00
70		VENTE DE PRODUITS FABRIQUES	5 941 300,00	6 212 286,01	6 527 300,00	6 035 589,82	6 910 223,69
	70111	Vente d'eau aux abonnés	3 900 000,00	4 032 701,40	4 244 300,00	3 864 788,53	4 515 223,69
	70118	Vente en gros	382 300,00	458 349,72	421 000,00	387 309,08	400 000,00
	701241	Redevance pollution domestique	540 000,00	543 206,25	540 000,00	485 914,88	485 000,00
	701251	Redevance pour prélèvement captage			156 000,00	141 872,21	144 000,00
	704	Travaux	180 000,00	212 178,83	210 000,00	184 683,98	200 000,00
	7064	Location de compteurs	835 000,00	840 797,17	845 000,00	843 546,24	1 045 000,00
	7068	autres prestations	103 000,00	123 852,64	110 000,00	126 374,90	120 000,00
	7083	Locations diverses	1 000,00	1 200,00	1 000,00	1 100,00	1 000,00
74		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	129 000,00	99 556,57	130 000,00	98 346,68	140 000,00
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION	26 500,00	27 399,79	30 500,00	32 783,31	40 500,00
76		PRODUITS FINANCIERS					
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 000,00	34 203,23	5 000,00	12 180,35	74 000,00
78		REPRISE SUR AMORTISSEMENT		38 104,71		11 036,91	
042		AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	202 794,00	202 671,34	238 978,00	195 995,38	265 144,00
		TOTAL RECETTES EXPLOITATION	7 389 223,26	7 768 374,66	8 057 542,66	7 598 023,52	7 926 840,85

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - REDUITS 2024						
COMPTE	LIBELLE OPERATION	PREVU 2023	REALISE 2023	REPORTS 2023	PROPOSITION 2024	Total BP 2024
40	OPERATION D'ORDRE	238 978,00	195 995,38		265 144,00	265 144,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	574 600,00	559 229,48		620 700,00	620 700,00
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	46 000,00	45 531,06		180 100,00	180 100,00
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	9 805 840,00	7 314 077,56	1 826 750,00	2 426 120,00	4 252 870,00
98	Renouvellement de réseau	2 801 500,00	1 560 115,58	1 241 000,00	1 073 520,00	2 314 520,00
99	Acquisition foncière Re-Sources	180 000,00	51 799,44	35 600,00	80 000,00	115 600,00
101	Compteurs	129 500,00	113 671,16	15 710,00	195 000,00	210 710,00
102	Matériel industriel	24 000,00	19 023,84	2 000,00	80 000,00	82 000,00
103	Matériel de laboratoire	10 500,00		2 000,00	6 000,00	8 000,00
105	Outillage	17 000,00	11 069,15	1 000,00	7 000,00	8 000,00
106	Usine de dénitrification	104 200,00	31 186,65	36 000,00	139 000,00	175 000,00
107	Matériel bureau et informatique	16 900,00	12 716,32	1 000,00	5 500,00	6 500,00
108	Interconnexion usine / Pontify	5 670 000,00	5 243 988,43			-
112	Logiciels	24 500,00	3 802,13	15 000,00	2 100,00	17 100,00
404	Réhabilitation réservoirs	309 700,00	10 044,45	299 000,00	153 000,00	452 000,00
443	Stations	51 000,00	46 075,52	3 000,00	40 000,00	43 000,00
445	Véhicules	37 500,00	37 487,46		1 700,00	1 700,00
447	Accès usine / stations / réservoirs	30 000,00		27 000,00	34 000,00	61 000,00
448	Matériel détection de fuites	4 000,00		1 500,00	191 000,00	192 500,00
457	Aménagement des gouffres Seneuil	20 000,00			10 000,00	10 000,00
460	Site internet SEVT	6 000,00			-	-
461	Réservoirs	20 000,00	13 923,81	1 000,00	45 500,00	46 500,00
463	Aménagement site des 3 piliers					-
464	Aménagement siège SEVT	38 500,00	26 108,72	4 400,00	17 500,00	21 900,00
467	Rnvt canalisation PVC risque CVM	230 000,00	133 064,90	95 500,00	224 550,00	320 050,00
468	Etude tech et financière Seneuil / Cébron	5 040,00		5 040,00	-	5 040,00
469	Révision DUP Captages Lutineaux	30 000,00			40 000,00	40 000,00
470	Panneaux routiers Re-Sources	5 000,00				-
471	Aménagement Fonciers	26 000,00		26 000,00	60 750,00	86 750,00
472	Extension Réseau	15 000,00		15 000,00	20 000,00	35 000,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	10 665 418,00	8 114 833,48	1 826 750,00	3 492 064,00	5 318 814,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT - REDUITS 2024						
COMPTE	LIBELLE OPERATION	PREVU 2023	REALISE 2023	REPORTS 2023	PROPOSITION 2024	Total BP 2024
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 435 365,04	2 435 365,04		694 445,47	694 445,47
1068	AFFECTATION DE RESULTAT	521 142,96	521 142,96		452 702,53	452 702,53
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 500 000,00	2 500 000,00			
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	560 000,00			621 000,00	621 000,00
040	OPERATION D'ORDRE ou FINANCIERE	1 551 810,00	1 476 972,37		1 664 000,00	1 664 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	46 000,00	45 531,06		180 100,00	180 100,00
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 051 100,00	1 830 267,35	665 804,00	1 040 762,00	1 706 566,00
98	<i>Renouvellement de réseau</i>	845 000,00	745 000,00	100 000,00	400 000,00	500 000,00
99	<i>Acquisition foncière Re-Sources</i>	114 700,00	24 252,00	14 475,00	80 000,00	94 475,00
101	<i>Compteurs</i>				399 762,00	399 762,00
108	<i>Interconnexion usine / Pontify</i>	1 939 400,00	997 377,85	500 000,00		500 000,00
443	<i>Stations</i>	10 000,00		9 969,00		9 969,00
448	<i>Matériel Détection Fuites</i>				95 000,00	95 000,00
457	<i>Aménagement gouffres Seneuil</i>	22 000,00			9 000,00	9 000,00
467	<i>Rnvt canalisation PVC risque CVM</i>	90 000,00	63 637,50	26 360,00	37 000,00	63 360,00
469	<i>Révision DUP Captages Lutineaux / PDJ</i>	15 000,00				-
471	<i>Aménagement Fonciers</i>					-
472	<i>Extension Réseau</i>	15 000,00		15 000,00	20 000,00	35 000,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	10 665 418,00	8 809 278,78	665 804,00	4 653 010,00	5 318 814,00